



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E111200

VALABLE JUSQU'AU 08/01/2027

ÉDITÉ LE 10/12/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/11/2007

Forme juridique : SARL

DEPUIS LE 24/05/2024

Capital : 100 000

Raison sociale : EURL GUENael ROCHER

10 KEREDO  
22610 PLEUBIAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ST BRIEUC 2007B50331

Téléphone : 02 96 22 89 14

Fax :

Siret : 500 820 121 00050

Portable : 06 75 00 35 01

Code NACE : 4321A

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 5043976

E-mail : eurlguenaelrocher@outlook.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :  
ROCHER GUENael GÉRANT

GROUPAMA 094059424000

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 094059424000

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité   | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 5211      | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE   | 07/11/2024           |
| 5221 PROB | Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert   | 20/11/2024           |
| 5231      | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 07/11/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 26/11/2021         |
| o Poêle ou insert bois   | 26/11/2021         |
| o Pompe à chaleur : chauffage  | 26/11/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 26/11/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1